

N° 26 / SEPTEMBRE 2014

Le devenir des titulaires d'un doctorat obtenu en 2010 à l'université de Rennes 1

Situation 3 ans après l'obtention du diplôme

92,5%
des diplômés
sont en emploi

99,5%
ont un statut de niveau
«cadre»

63,5%
travaillent dans le
secteur public

2 200 €
de salaire net mensuel
médian



68,5% d'hommes mais des variations selon les domaines

Plus des deux-tiers des docteurs sont des hommes, 31,5% sont des femmes. Néanmoins, cette répartition varie selon les domaines de recherche : alors que les hommes représentent 83% des diplômés de l'école doctorale MATISSE, ils sont minoritaires parmi les diplômés en Vie-Agro-Santé (46%).

→ Répartition hommes/femmes par école doctorale (ensemble des diplômés, source Amethis, ED/ORESB)

	MATISSE	SHOS	SDLM	VAS	Ensemble
Hommes	83%*	72%	65%	46%	68,5%
Femmes	17%	28%	35%	54%	31,5%

* Lecture : 83% des diplômés 2010 de l'école doctorale MATISSE inscrits à l'université de Rennes 1 sont des hommes.

(ensemble des diplômés, source Amethis, ED/ORESB)



La moitié des docteurs a validé son diplôme avant 29 ans

L'âge médian à la première inscription en thèse est de 25 ans, les plus jeunes ayant 22 ans. La soutenance étant intervenue en moyenne 3 ans et demi plus tard, la moitié des docteurs a validé son niveau bac+8 entre 25 et 28 ans.

On notera que les docteurs en SHOS sont entrés en thèse un peu plus tardivement (âge médian de 27 ans).

→ Âge médian lors de la 1^{ère} inscription en doctorat et lors de la soutenance, par école doctorale (ensemble des diplômés, source Amethis, ED/ORESB)

	MATISSE	SHOS	SDLM	VAS	Ensemble
1 ^{ère} inscription	25 ans*	27 ans	24 ans	26 ans	25 ans
Soutenance	28 ans	32 ans	28 ans	29 ans	28 ans

* Lecture : La moitié des diplômés 2010 de l'école doctorale MATISSE inscrits à l'université de Rennes 1 a débuté le doctorat avant 25 ans.

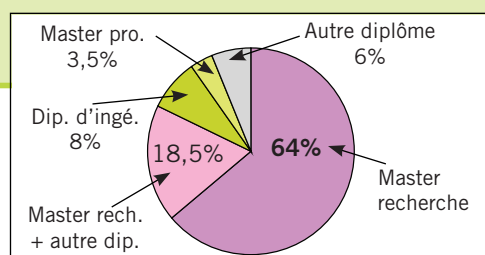


Plus de 8 docteurs sur 10 sont titulaires d'un master recherche

Pour 64% des diplômés, l'accès au doctorat s'est fait grâce à la détention d'un master recherche, et pour 18,5%, ce master recherche était accompagné d'un autre diplôme de niveau ≥ à bac+5. Seulement 3,5% des diplômés ont accédé au doctorat par le biais d'un master professionnel.

82% des docteurs étaient en études l'année précédant leur première inscription en doctorat.

→ Diplômes d'accès au doctorat (population répondante, source enquête ORESB)



Caractéristiques générales de l'étude

Le doctorat est un diplôme de niveau bac+8 qui forme à la recherche et à l'innovation. Il s'obtient après la rédaction et la soutenance d'une thèse. En règle générale, il s'effectue en 3 ans mais ce délai peut être prolongé sur dérogation.

La formation et le suivi sont assurés par des écoles doctorales qui font l'objet d'une co-accréditation entre plusieurs établissements formant à la recherche. L'université de Rennes 1 est l'établissement porteur de 4 écoles doctorales.

- **Mathématiques, Télécommunications, Informatique, Signal, Systèmes, Electronique** (MATISSE)

- **Sciences De La Matière** (SDLM) : physique, chimie, sciences de la terre, archéologie, mécanique, science des matériaux

- **Vie-Agro-Santé** (VAS) : biologie, agronomie, santé, écologie, éthologie

- **Sciences de l'Homme, des Organisations et de la Société** (SHOS) : droit, sciences de gestion, sciences économiques, science politique, philosophie, information communication.

La réalisation de l'enquête a été effectuée par l'observatoire régional (ORES) auprès des 595 docteurs de Bretagne diplômés au cours de l'année 2010, mais **les résultats présentés dans ce documents concernent uniquement les 267 docteurs qui étaient inscrits à l'université de Rennes 1**. Parmi eux, 197 ont participé à l'enquête, soit un **taux de réponse de 74%**. L'interrogation porte sur la situation au 1^{er} octobre 2013, soit 3 ans après la soutenance de thèse.

Ecoles doctorales	Diplômés	Enquêtés	Taux de réponse
MATISSE	93	72	77,4%
SDLM	86	66	76,7%
VAS	52	34	65,4%
SHOS	36	25	69,4%
Ensemble	267	197	73,8%

Au cours du doctorat

88% des docteurs ont bénéficié d'un financement

Le financement le plus souvent perçu par les docteurs 2010 (hors emploi ou ressources personnelles) est l'allocation de recherche du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

→ Types de financement

Allocation de recherche du Ministère	31%
Allocation d'autres organismes (INSERM, INRA, INRIA...)	16,5%
Convention Industrielle de Formation par la Recherche	12,5%
Bourse pour étudiant étranger	10,5%
Bourse de collectivités	8,5%
Bourse de doctorat pour ingénieur du CNRS	6,5%
Contrat de recherche	6,5%
Bourse d'associations ou de fondations	4,5%
Autres financements	3,5%

Pour trois-quarts des docteurs, le financement a constitué l'unique ressource financière.

Les docteurs ne sont pas tous égaux devant la probabilité d'être financés : seulement 48% des diplômés de l'école doctorale SHOS ont perçu un financement contre 85% en VAS, 94% en SDLM et 98,5% en MATISSE.

Les doctorats non financés sont réalisés sur une plus longue période : durée médiane de 4 ans et 7 mois contre seulement 3 ans et 2 mois pour les doctorats financés.

28% des docteurs ont séjourné à l'étranger

53 docteurs sur 189 (8 non réponses) ont effectué un ou plusieurs séjours à l'étranger au cours de leur doctorat, soit une proportion de 28%. La durée totale des séjours est d'au moins 6 mois pour 18,5% d'entre eux.

Près de la moitié des séjours a été effectuée en Europe et un quart en Amérique du Nord.

Après le doctorat

La moitié des docteurs s'est présentée à la qualification par le CNU

Cette démarche est réalisée en vue d'obtenir un poste de maître de conférences. Parmi les 92 postulants, 53% se sont présentés à une seule section, 32% à deux sections et les 15% restants à au moins trois sections.

La plupart d'entre eux ont finalement été qualifiés. Près des deux-tiers de ces qualifications ont été attribuées en 2010 ou en 2011.

52% ont effectué au moins un post-doc

Parmi eux, 45% en ont effectué un seul, 40% en ont effectué deux et 15% en ont effectué au moins trois. La durée cumulée moyenne de ces contrats post-doctoraux est de 27 mois.

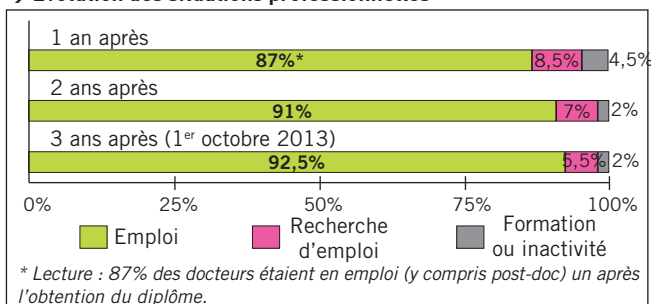
Près de la moitié des premières expériences post-doctorales s'est déroulée à l'étranger.

Le post-doc est plus souvent réalisé par les diplômés des «sciences dures» (cf. écoles doctorales MATISSE, SDLM, Vie-Agro-Santé) où il est presque considéré comme un passage obligatoire en vue d'une carrière dans la recherche publique*.

Au 1^{er} octobre 2013 : 92,5% des docteurs sont en emploi

Un an après la soutenance de thèse, le taux d'emploi était de 87% et deux ans plus tard, il atteint 92,5%. Sans prendre en compte les inactifs, le taux d'insertion est quant à lui, passé de 91% à 94,3% sur la même période. Aucune différence significative n'est constatée entre les écoles doctorales.

→ Evolution des situations professionnelles



Caractéristiques des emplois*

Près de 2 docteurs sur 3 travaillent dans le secteur public

63,5% des docteurs exercent leur emploi dans une structure publique. Les principaux employeurs publics sont les établissements d'enseignement supérieur et les établissements publics de recherche : ils regroupent la moitié des docteurs en emploi. Parallèlement, seulement 30% des docteurs occupent un emploi dans une entreprise privée.

→ Types d'employeur (n=180)

Public 63,5%	Etab. ens. sup. / Etab. pub. rech.	50,5%
	Etablissement d'enseignement secondaire	4%
	Autres établissements publics	8%
	Employeur public non précisé	1%
Privé 36,5%	Entreprise privée	30%
	Association, fondation	4%
	Autres établissements privés	2,5%

62,5% d'emplois stables

Un peu plus du tiers des docteurs sont en CDI, près d'un quart sont titulaires de la fonction publique et 4% sont indépendants ou en profession libérale. Les 37,5% restants sont en contrat à durée déterminée (y compris post-doc).

Les docteurs travaillant dans le secteur privé bénéficient d'une meilleure situation que leurs homologues du secteur public : taux d'emploi stable de 86% contre 48,5%.

Par ailleurs, la stabilité varie selon le domaine disciplinaire : 91% des diplômés issus de l'école doctorale SHOS occupent un emploi stable contre seulement 40,5% des diplômés issus de Vie-Agro-Santé.

→ Stabilité de l'emploi, selon l'école doctorale (n=178)

	MATISSE	SHOS	SDLM	VAS	Ensemble
Emploi stable	69,5%* (n=46)	91% (n=20)	55% (n=32)	40,5% (n=13)	62,5% (n=111)
Emploi temporaire	30,5% (n=20)	9% (n=2)	45% (n=26)	59,5% (n=19)	37,5% (n=67)
Total	100% (n=66)	100% (n=22)	100% (n=58)	100% (n=32)	100% (n=178)

* Lecture : 69,5% des diplômés 2010 de l'école doctorale MATISSE occupent un emploi stable (CDI, titulaire de la fonction publique ou indépendant).

La quasi-totalité des docteurs ont un statut de cadre

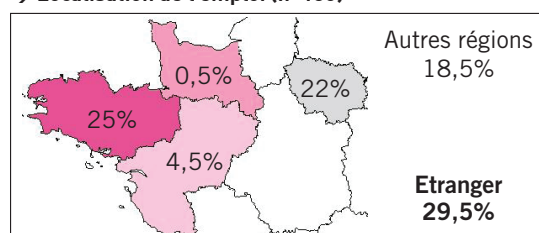
Parmi les 179 docteurs sur 180 (2 non-réponses) ayant le statut de cadre ou profession intellectuelle supérieure : 62,5% ont un emploi de chercheur ou d'enseignant-chercheur (y compris ATER et post-doc), 30% sont cadres dans une entreprise, 4% sont enseignants dans le secondaire et 3,5% sont indépendants ou en profession libérale.

Les trois-quarts des docteurs exercent une activité de recherche dans leur emploi et 93,5% des docteurs travaillent à temps complet.

29,5% des docteurs sont à l'étranger

La proportion de docteurs travaillant à l'étranger est ainsi plus élevée que celle travaillant en Bretagne (25%) ou en Ile-de-France (22%).

→ Localisation de l'emploi (n=180)



Ce constat est néanmoins à relativiser du fait de la présence importante de docteurs de nationalité étrangère : un quart des emplois à l'étranger correspond à un retour dans le pays d'origine.

Si l'on s'intéresse uniquement aux docteurs de nationalité française, le taux d'emploi est de 25,5% en Bretagne, 26% en Ile-de-France et 23% à l'étranger. Ces derniers travaillent majoritairement dans des pays européens (18 docteurs sur 29).

La moitié des docteurs gagnent au moins 2 200 €

Le salaire net mensuel médian des docteurs travaillant à temps plein en France est de 2 200 €.

Les hommes bénéficient d'un salaire médian supérieur à celui des femmes (+100 €), de même que les employés du secteur privé par rapport au secteur public (+176 €).

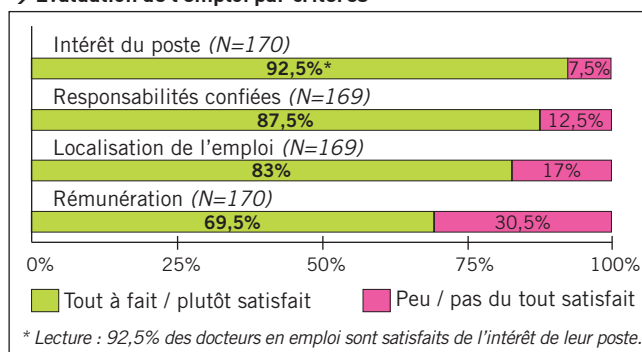
Près de 70% des docteurs en emploi sont satisfaits de leur rémunération.

Des emplois en lien avec la formation et satisfaisants

92,5% des docteurs estiment que leur emploi est en adéquation avec leur niveau de formation et par ailleurs, 87% estiment que leur emploi correspond au secteur disciplinaire de leur doctorat.

En revanche, leur appréciation de l'adéquation emploi/sujet de thèse est plus mitigée : seulement 68% estiment qu'ils sont en lien. Malgré cela, la plupart des docteurs sont satisfaits par l'intérêt de leur poste (92,5%) et par les responsabilités qui leur sont confiées (87,5%).

→ Evaluation de l'emploi par critères



Rappel des principaux indicateurs d'insertion professionnelle

Titulaire d'un Doctorat	Diplômés 2010
taux d'insertion ¹	94,3%
taux de chômage ²	5,7%
taux d'emploi stable ³	62,5%
taux d'emploi cadre ⁴	99,5%
taux d'emploi à temps plein ⁵	93,5%
part des emplois en secteur public ⁶	63,5%
part des emplois en Bretagne ⁷	25%
salaire net mensuel ⁸ médian ⁹	2 200 €

¹ (diplômés en emploi / (diplômés en emploi + diplômés en recherche d'emploi)) * 100

² (diplômés en recherche d'emploi / (diplômés en emploi + diplômés en recherche d'emploi)) * 100

³ (emplois en CDI + fonctionnaire + profession libérale + indépendant + chef d'entreprise) / (ensemble des emplois) * 100

⁴ (emplois de statut cadre / ensemble des emplois) * 100

⁵ (emplois à temps plein / ensemble des emplois) * 100

⁶ (emplois en structure publique) / (ensemble des emplois) * 100

⁷ (emplois en Bretagne / ensemble des emplois) * 100

⁸ Salaire calculé pour les diplômés travaillant à temps plein et en France, hors primes et 13^{ème} mois.

⁹ Salaire tel que 50% des salaires sont en-dessous ce montant et 50% sont au-dessus.

Pour en savoir + sur...

Les résultats régionaux des enquêtes Docteurs : <http://www.ueb.eu/Theme/observatoire/etudes/doctorat/>
 La formation doctorale en Bretagne : <http://www.ueb.eu/Theme/collegeDoctInter/>